

LA C.S.T. N'AURA PAS LIEU

La commission de solidarité territoriale (C. S. T. , anciennement C. L. I.) est une sorte de tribunal qui ne dit pas son nom. Elle vise à « sortir les bénéficiaires du R. S. A. du dispositif », selon l'expression consacrée, c'est à dire les laisser crever la gueule ouverte. On y est convoqué seul, face à une demi-douzaine d'agents bureaucratiques de tous poils (représentants du conseil général, assistants sociaux, agents de pôle emploi, etc.), pour se justifier sur l' « évolution de sa situation », sous la menace d'une suspension immédiate du R. S. A. Cette convocation est purement arbitraire et se base sur un pauvre manquement au « contrat d'insertion » (rendez-vous manqué avec votre référent, non-inscription au pôle emploi, parfois même sans aucun motif). Notre survie se trouve entre les mains de cette équipe de professionnels du social, qui ne connaissent strictement rien à notre existence. Il faut alors s'excuser, baisser les yeux, promettre, en gros endosser le rôle de parasite, de cas social à traiter.

Refusant de se résigner face au pouvoir de cette administration froide et implacable, refusant de se considérer comme coupables d'accepter quelques miettes (à peine 400 euros par mois !), nous nous sommes rendus par deux fois, à une vingtaine environ, pour perturber la tenue de ces commissions. Ce que nous exigeons était simple : que celui ou celle qui passe devant ce tribunal soit accompagné, qu'il y ait au moins égalité numérique entre le jugé et son jury lors de ce moment humiliant et angoissant.

Après quelques échanges houleux, nous avons obtenu que LES COMMISSIONS NE SE TIENNENT PAS. Nous sommes repartis contents d'avoir grippé un moment les rouages de la machine infernale, et surtout d'avoir permis à une dizaine d'allocataires du R. S. A. d'éviter cette galère et de conserver encore pour quelques temps ces « droits » dérisoires.

Il suffit de peu : refuser de se laisser enfermer dans l'isolement administratif, s'organiser à quelques-uns, redresser la tête. Nous continuerons, aussi souvent que nécessaire, à nous rendre collectivement dans les C. S. T. , à Saint Girons, à Foix, à Pamiers, et partout dans le monde et l'univers, pour qu'elles n'aient plus jamais lieu.

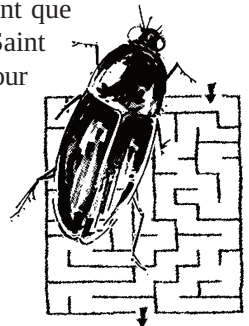
Joignez-vous à nous :

- **Pamiers, le jeudi 13 septembre, place de La Poste, 14H.**

- **Saint Girons, le mardi 2 octobre, devant LIDL, 9H.**

Et tous les premiers samedis du mois dans le parc du tribunal de Saint girons, 14H

Contact : caf.ca@laposte.net



C. A. F. C. A.

COLLECTIF D'AUTODÉFENSE FACE AU CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION